

Enquête à France•3 Maine : on refait le match !

Communiqué • 02 juillet 2024



Fermeture prématurée

La direction régionale des Pays de la Loire est venue à la Locale du Mans mardi 25 juin 2024 pour faire le point sur l'activité de l'antenne en ce début d'été, alors que le rédacteur en chef adjoint est en arrêt de travail pour plusieurs semaines. Faute d'encadrement, elle annonce sa fermeture prématurée au 28 juin au lieu du 5 juillet sans pour autant préciser les conséquences sur l'effectif et notamment les CDD. Les équipes sont recentrées sur l'actu, les séries d'été et la couverture des élections, avec au moins un débat Sarthe dans l'entre-deux tour.

Le rédacteur en chef de Nantes précise que la Locale fait l'objet de toutes les attentions, avec dernièrement une exposition grande région des 24 heures du Mans et du festival de l'Epau.

Une nouvelle enquête « pour répondre aux obligations légales »

L'affaire de sexisme présumé qui agite l'établissement depuis dix mois est évoquée. Elle oppose le rédacteur en chef adjoint et deux salariées journalistes qui ont trouvé une porte de sortie dans d'autres rédactions de la région.

La direction régionale est accompagnée de la direction de la prévention des risques professionnels de France•3. Cette dernière reprecise le cadre juridique du rapport du cabinet d'enquête Midori Consulting qui a rendu ses conclusions, selon lesquelles « *il n'y a pas de problème spécifique de discrimination ou d'attaques sexistes au travail* » à la Locale du Mans.

Mais considérant le rapport Midori comme « *un simple diagnostic* », le CSE d'avril décide d'une nouvelle procédure, conduite par le comité harcèlement de France Télévisions pour « *répondre aux obligations légales de l'entreprise en matière de santé, sécurité et conditions de travail sur des faits pouvant s'apparenter à du harcèlement* ». Le directeur de la prévention des risques professionnels précise qu'il faut « *objectiver la situation, faire la lumière, ne pas laisser les choses en suspens pour préserver l'intégrité de tous les salariés et faire en sorte qu'ils se reconstruisent* ». Il s'agit de « *prendre une décision en terme disciplinaire ou d'assainir une situation sur laquelle il peut y avoir des doutes* » dit-il.

Une situation qui pourrait durer

Le comité harcèlement est composé de cinq membres de la direction générale (DRH, DSQVT, service juridique, dialogue social, responsable des questions éthiques), mais sans représentant des salariés...

Le directeur de la prévention des risques indique que l'instruction du comité harcèlement reste confidentiel et qu'il ne sait rien des méthodes d'investigation. Pas d'information sur l'audition potentielle de nouvelles personnes ni sur une nouvelle audition des salariés de la Locale, qui peuvent

néanmoins refuser une nouvelle audition a-t-il été confirmé. Pas d'indication non plus sur la durée de l'enquête qui a démarré en avril dernier et devrait sans doute se poursuivre à la rentrée. Selon les conclusions, l'affaire pourrait être portée en justice à l'extérieur de l'entreprise devant un tribunal, ce qui pourrait prolonger le calendrier de plusieurs années.

Un plan d'action

La direction régionale a indiqué qu'au terme de la nouvelle enquête et sur la base des préconisations du rapport Midori, un plan d'action sera mis en place en concertation avec les salariés de la Locale, les élus, le chef de service et la direction régionale. A priori, il porterait sur le pilotage éditorial, l'organisation du travail, le projet pour la Locale, le management...

Pour la direction de la prévention des risques professionnels, il s'agit de savoir *« comment on arrive à rebondir pour le collectif de travail, comment on l'accompagne, comment retrouver un fonctionnement serein en faisant en sorte que les choses soient claires pour tout le monde »*.

Dialogue social unilatéral et communication défailante ?

La direction régionale indique avoir choisi le cabinet d'enquête Midori en concertation avec la seule secrétaire de l'instance de proximité. Y a-t-il eu concertation avec l'équipe de veille locale, l'animateur prévention sécurité, les représentants de proximité (qui ont aussi des prérogatives en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail) ? La question se pose.

La relation entre le BRI et la Locale s'est également posée. Outre les Codir, la communication est-elle suffisante sur les aspects humains avec l'équipe de France•3 Maine ? Quel soutien éditorial, RH, bénéficie réellement cet établissement sur la durée ?

Un collectif fatigué

De son côté, le collectif du Mans a exprimé *« son ras-le-bol »*, considérant que la direction souhaitait *« refaire de match »* faute de conclusions satisfaisantes pour elle et les deux journalistes.

Les salariés de la Locale s'expriment :

« On a le sentiment que l'entreprise veut se couvrir avec cette nouvelle enquête. »

La direction conçoit que *« cette nouvelle enquête peut être difficile pour le collectif mais qu'il s'agit d'aller au bout des investigations »*.

Les salariés précisent :

« La première chose qui nous été dite par Midori, c'est qu'il n'y avait pas de sexisme au Mans. On a l'impression que ce n'est pas le résultat attendu, donc on recommence ! »

« C'est lourd, cela fait presque un an que cela dure. La rumeur court à Nantes. Il y a des conséquences sur nous, il faut que cela s'arrête ! »

Les salariés s'interrogent sur l'avenir :

« Aujourd'hui, il manque quatre personnes dans l'effectif (deux journalistes, le rédacteur en chef adjoint et un monteur). Que va-t-il se passer maintenant ?.. »

Affaire à suivre.